Retransmission des matches de la Coupe du monde : comment procéder ?

À seulement dix jours du début de la Coupe du monde de football au Brésil, TF1 – qui a acquis les droits de retransmission de cet événement – vient tout juste de communiquer les conditions dans lesquelles les communes pourront retransmettre publiquement les matches, faisant suite à la demande de très nombreuses communes.

A consulter :

- L'article de Maire-info
- Le formulaire de demande